

Livret Cycle Professionnel Architecture d'Intérieur

Édition Octobre 2024



FORMATION

Cycle Professionnel Architecture d'Intérieur



Montpellier



5 ans dont une année préparatoire



**En formation initiale
ou en apprentissage**



**Formation initiale en 1^{re}, 2^e et 3^e année
Année 4 & 5 : Rythme alterné de 3 mois
en entreprise et 1 mois à l'école avec possibilité
de stage alterné ou contrat d'apprentissage.**



**Titre RNCP niveau 7
(équivalent Bac+5)**



Enseignements en français



**Bac ou titre équivalent
de niveau 4**



Stages et/ou apprentissages

La formation en Architecture d'intérieur proposée par l'ESMA a pour vocation de former, en 5 ans, les professionnels de demain, qui s'attacheront à concevoir et mettre en oeuvre les espaces intérieurs et extérieurs, éphémères ou durables, de notre environnement quotidien (espaces publics, privés, événementiels, commerciaux...).

Nos équipes pédagogiques constituées de professionnels en activité, accompagnent les étudiants dans le

développement de leur créativité, et des compétences artistiques et techniques indispensables à l'exercice de leur futur métier.

À l'issue du cursus, les étudiants seront à même d'intégrer des agences d'architecture d'intérieur, des cabinets d'architecture, des bureaux d'études ou bien de se lancer sur le marché du travail en tant qu'indépendants. La formation est validée par le titre RNCP 39589 Architecte d'intérieur, de niveau 7.

Objectifs

- Analyser et développer la conception créative d'un projet d'architecture intérieure
- Développer techniquement un projet d'architecture intérieure
- Organiser et piloter l'exécution d'un projet d'architecture intérieure

Méthodes et moyens pédagogiques

L'organisation de la formation alterne des enseignements théoriques et pratiques, des ateliers, conférences et workshops, pédagogie par projets (individuels et collectifs). L'enseignement et le suivi pédagogique sont assurés par des intervenants professionnels en activité, impliqués dans

une démarche pédagogique cohérente et progressive. Équipements et logiciels professionnels (Ateliers, salles informatiques, logiciels AutoCad, ArchiCad, sketchup ...).



CURSUS

Conditions & Modalités d'admission • Bac toutes filières ou titre équivalent de niveau 4 • Étude dossier scolaire et entretien de motivation			Conditions & Modalités d'admission • Titre de niveau 6 spécialisé en design d'espace / architecture d'intérieur, ou équivalent • Étude du dossier scolaire et entretien de motivation et évaluation d'un portfolio (dessins, maquettes, dossier de recherche)	
Conditions & Modalités d'admission • Un Bac+1 (type prépa design) ou, selon profil, un titre de niveau 4 spécialisé en arts appliqués • L'étude du dossier scolaire et un entretien de motivation • L'évaluation d'un portfolio artistique			RNCP Niv.7	
Cycle pro architecture d'intérieur Année 1	Cycle pro architecture d'intérieur Année 2	Cycle pro architecture d'intérieur Année 3	Cycle expert architecture d'intérieur Année 4	Cycle expert architecture d'intérieur Année 5
Prépa Design	Acquisition des fondamentaux	Renforcement des acquis	Consolidation des compétences techniques	Année professionnalisante et diplômante
Stage(s) obligatoire(s) de 8 semaines minimum, de la 1ère à la 3è année			En initial ou apprentissage : Rythme alterné de 3 mois en entreprise et 1 mois à l'école avec possibilité de stage alterné ou contrat d'apprentissage.	

Conditions d'obtention de la certification

Le parcours de formation est validé par la certification professionnelle RNCP39589 – Architecte d'intérieur, niveau 7, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, par décision du directeur général de France compétences en date du 01/10/2024.

Certificateurs : Écoles Créatives Montpellier

La validation peut être partielle (remise d'un certificat de compétences par bloc obtenu). Plus d'informations sur le site France compétences : RNCP39589 – Architecte d'intérieur



La certification professionnelle est obtenue par la validation des 3 blocs des compétences :

BLOC 1 : Analyser et développer la conception créative d'un projet d'architecture intérieure

BLOC 2 : Développer techniquement un projet d'architecture intérieure

BLOC 3 : Organiser et piloter l'exécution d'un projet d'architecture intérieure.

La certification est aussi accessible par la VAE.

>Année 1
Cycle Professionnel Architecture d'Intérieur

Prépa Design

+750h
par année

d'enseignement :

cours, ateliers, workshops

De septembre à mai

ENSEIGNEMENTS

- Anglais
- Couleurs
- Design d'Espace
- Dessin et croquis d'observation
- Design Graphique
- Dessin technique et perspectives
- Expression et expérimentation plastique
- Histoire de l'art
- Technique d'expression
et de communication écrite et orale

DESCRIPTION

Tronc commun des formations en design de l'ESMA, la Prépa Design articule des savoirs généraux et des compétences spécifiques en arts appliqués afin de préparer à la poursuite d'études dans les domaines du design (espace, graphisme, produit, etc.).

Les étudiants sont amenés à découvrir divers champs attenants au design et aux arts appliqués au travers d'apports pratiques et théoriques afin de développer leur créativité et apprendre les techniques du dessin. Cette année donne l'opportunité à chacun d'expérimenter, découvrir, rechercher, affiner sa sensibilité et curiosité artistique et de faire un choix d'orientation en toute sérénité. L'année préparatoire en Design est intégrée au cursus de formation Architecture d'intérieur.

OBJECTIFS

- Acquérir les bases techniques et créatives via la pratique du dessin
- Développer un regard critique et une capacité d'analyse
- Acquérir une méthodologie de travail, de recherche et de création propre au design
- Acquérir les compétences pour développer des univers graphiques, plastiques, (...) personnels, dans le cadre d'un projet de design

> Années 2 & 3

Cycle Professionnel Architecture d'Intérieur

Acquisition des fondamentaux renforcement des acquis. —

+750h

par année

d'enseignement :

cours, ateliers,
workshops

De septembre à juin

Stage de 8 semaines

ENSEIGNEMENTS

- Anglais
- Arts visuels
- Ateliers de conception
- Dessin
- Expression plastique
- Informatique appliquée
- Sciences physiques
- Sémiologie
- Technologie

Ce programme est complété par des conférences, des sorties pédagogiques, des workshops dans l'année...

DESCRIPTION

Les 2e et 3e année articulent les aspects créatifs aux spécificités de la conception d'espaces. Au travers de cours pratiques et théoriques qui trouvent leur synthèse en atelier de conception, les étudiants appréhendent la démarche professionnelle du designer d'espace confrontant à la fois leur liberté créative et la rigueur des normes et de la réglementation.

OBJECTIFS

- Appréhender les techniques de représentation de l'espace (croquis, maquettes, etc.)
- S'approprier les logiciels spécifiques liés au design d'espace (Autocad, Archicad...)
- Appliquer la démarche créative à une démarche de projet
- Développer des connaissances technologiques (matériaux, solutions techniques, etc.) et réglementaires
- S'initier aux étapes de traitement d'une demande client
- Savoir communiquer un projet à l'oral comme à l'écrit

ANNÉE 2

- Maîtriser les techniques de représentation de l'espace (croquis, maquettes, etc.)
- Maîtriser les logiciels spécifiques liés au design d'espace (Autocad, Archicad...)
- Concevoir des espaces cohérents avec un cahier des charges
- Maîtriser les connaissances technologiques (matériaux, solutions techniques, etc.) et réglementaires
- Savoir communiquer un projet à l'oral comme à l'écrit

ANNÉE 3

>Années 4 & 5

Cycle Professionnel Architecture d'Intérieur

Consolidation des compétences, professionnalisation et année diplomante.

+400h
par année

d'enseignement :

**cours, ateliers,
workshops**

**Stage alterné ou contrat
d'apprentissage***

ÉVALUATIONS & VALIDATION DE LA CERTIFICATION :

- Contrôle continu : évaluation des projets et des connaissances
- Évaluations de fin d'année : présentation écrite et orale d'un projet développé pendant l'année
- Évaluations certificatives : mises en situation professionnelles et présentations devant jury professionnel.

ENSEIGNEMENTS

- Anglais
- Atelier de conception
- Droit / Gestion
- Informatique
- Maîtrise d'ouvrage / Normes architectures
- Workshops

DESCRIPTION

En immersion totale dans le milieu professionnel, nos étudiants confrontent leur apprentissage à la réalité des métiers de l'architecture intérieure.

Cette immersion en milieu professionnel est l'occasion de commencer à prendre en charge des projets au long cours permettant d'appréhender des activités complexes (gestion de client, préparation et suivi de chantier, aspects commerciaux, etc.).

Elle enrichit le parcours d'expériences en milieu réel et permet aux étudiants d'explorer les différents champs et domaines d'intervention de l'architecte d'intérieur qui faciliteront leur insertion dans la vie active.

La 4e année vise à développer des compétences spécifiques liées aux aspects techniques de la conception et à la faisabilité d'un projet d'architecture d'intérieur (normes, réglementation, écoresponsabilité, prise en compte du handicap etc.).

La 5e année sensibilise le futur professionnel à la mise à jour des compétences et connaissances et à l'attention à porter sur l'évolution du marché en fonction de leur identité d'architecte d'intérieur (normes, législation, évolution des besoins).

L'étudiant est également amené à acquérir les bases juridiques et administratives de la création d'entreprise.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadrage d'un projet d'architecture d'intérieur
- Concevoir un programme en architecture intérieure
- Appréhender les opérations de maîtrise d'œuvre
- Interagir avec les différents acteurs d'un projet
- Affiner son projet d'orientation professionnel
- Concevoir un programme en architecture d'intérieur
- Appréhender les opérations de maîtrise d'œuvre
- Interagir avec les différents acteurs d'un projet
- Affiner son projet d'orientation professionnel

**Rythme alterné de 3 mois en entreprise et 1 mois à l'école avec possibilité de stage ou contrat d'apprentissage*

Débouchés



> Métiers visés

Architecte d'intérieur designer d'espace, Architecte d'intérieur designer, Space Designer, Architecte d'intérieur chargé de projet, Architecte d'intérieur designer responsable bureau d'études, Maître d'œuvre en architecture d'intérieur et chef de projet, Scénographe, Chef de projet études et conception.

> Domaines & cadres d'exercice

Salarié ou indépendant, le designer en architecture d'intérieur exerce dans des structures à tailles variables (individuelle, TPE-PME, grandes entreprises, etc.), dans le secteur public ou privé.

TYPES DE STRUCTURES	SECTEURS D'ACTIVITÉS
- Cabinets d'architecture - Cabinets d'architecte - Bureaux d'études - Bureaux de style - Agences de communication et/ou de Design et/ou événementiel - Grandes surfaces spécialisées (GSS) ou généralistes (GSG)	- Construction ou promotion immobilière - BTP - Habitat - Hôtellerie - Maîtrise d'oeuvre - Évènementiel - Industries du spectacle (ex. scénographie) - Retail et grande distribution

Admission



PRÉREQUIS

Année 1

- Bac ou Titre équivalent de niveau 4

PASSERELLES POSSIBLES

En Année 2

- Bac + 1 en arts appliqués
ou titre de niveau 4 en arts appliqués (type Bac STD2A)

En Année 4

- Titre de niveau 6 ou équivalent en design d'espace

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscriptions à partir de septembre pour la rentrée suivante
- Dépôt du dossier en ligne – réponse sous 48h.
- Étude du dossier scolaire
- Entretien de motivation
- Évaluation d'un book artistique
(dessins, maquettes, dossier de recherches)



**Confirmation de l'admission sous 48h après l'entretien.
Le candidat a 2 semaines pour valider son inscription**

TARIFS



Cycle Professionel Architecture d'Intérieur

	Frais de scolarité/an	Arrhes	Solde
Prépa Design	6 080 €	700 €	5 380 €
Cycle Architecture d'Intérieur années 2 & 3	6 380 €	700 €	5 680 €
Cycle Architecture d'Intérieur année 4 & 5	4 090 €	700 €	3 390 €

FINANCEMENTS ET AIDES

L'inscription à nos formations se fait exclusivement sous le statut d'étudiant, elles ne sont pas accessibles à des stagiaires de la formation professionnelle financés par des fonds mutualisés (Pôle Emploi, OPCO, Région, Association Transition Pro, CPF...).

1/ Facilité de paiement : les Ecoles créatives proposent à leurs étudiants d'échelonner le paiement de leurs frais de scolarité sans coût supplémentaire jusqu'à 8 mensualités.

2/ Remise fratrie : une réduction de 10 % des frais de scolarité de chacun des enfants est offerte à l'inscription d'un 2e membre d'une même fratrie.

3/ CROUS : nos formations ne sont pas éligibles aux Bourses sur critères sociaux du CROUS. En revanche elles peuvent ouvrir droit selon le dossier familial au logement universitaire du CROUS et l'accès aux restaurants universitaires. trouverunlogement.lescrous.fr/

4/ Bourses Lespry : afin de faciliter au plus grand nombre l'accès à ses formations d'excellence, les Ecoles créatives, par l'intermédiaire de leur fond de dotation ont mis en place un système d'aide financière basé sur le mérite et critères sociaux. Créé à l'initiative des dirigeants des Ecoles Créatives, le fonds de dotation des Ecoles Créatives LESPRY est un organisme de droit privé à but non lucratif, indépendant des Ecoles Créatives. Sa mission est d'accompagner et d'aider les étudiants et les jeunes actifs créatifs à déployer leurs talents en favorisant leur accès aux études menant aux métiers des industries culturelles et créatives (ICC) et en les accompagnant, une fois diplômés, dans leurs projets professionnels en lien avec les ICC, au travers de l'attribution de :

- Bourses d'études
- Bourses « accident de la vie »
- Bourses de mobilité à l'international (stage)...

5/ Autres bourses : même si vous n'êtes pas éligibles aux bourses sur critères sociaux, des fondations vous donnent accès à des aides financières. Vous retrouverez d'autres aides issues de Fondations sur le site de la Fondation de France : www.fondationdefrance.org/fr/

5/ Le prêt étudiant : n'hésitez pas à contacter votre banque mais aussi les banques concurrentes pour connaître les formules et avantages qu'elles peuvent vous proposer. Beaucoup d'entre elles proposent des conditions spécifiques pour les étudiants.

7/ L'aide au logement : tous les étudiants ont le droit de formuler une demande d'APL auprès de la CAF dont ils dépendent.

www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-reunion/offre-de-service/logement/aide-au-logement-etudiant

8/ Les autres aides : différentes aides des collectivités locales (département, régions), aide au mérite, aide à la mobilité... Des sites ont été créés spécialement pour aider les étudiants à connaître les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

www.etudiant.gouv.fr/fr/vos-aides-financieres-1896

9/ Carte étudiante internationale ISIC : lorsque vous êtes inscrit dans l'une de nos écoles, vous avez le statut étudiant et il vous sera remis une carte d'étudiant internationale ISIC. Elle vous permettra de prouver votre statut d'étudiant à l'international et surtout de profiter de nombreux avantages et réductions dans le monde entier. isic.fr/

Établissement d'enseignement supérieur privé.



Montpellier

1 place Niki de Saint Phalle
34070 Montpellier.
contact@esma-montpellier.com
04 67 63 01 80

Toulouse

50 route de Narbonne
31320 Auzeville - Tolosane.
contact@esma-toulouse.com
05 34 42 20 02

Nantes

6 rue René Siegfried
44200 Nantes.
contact@esma-nantes.com
02 28 24 18 40

Lyon

2 cours Bayard
69002 Lyon.
contact@esma-lyon.com
04 78 37 22 32

Rennes

50 rue Jules Andrade
35000 Rennes.
contact@esma-rennes.com
02 23 46 09 88

Bordeaux

2 parvis Gattebourse
33800 Bordeaux.
contact@esma-bordeaux.com
05 56 40 00 55



esma-artistique.com



esma
école supérieure des
métiers artistiques